



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le **28 octobre 2019** à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Bruneau Hébert
Siège #2 - Yvan Boucher
Siège #3 - Richard Grenier
Siège #4 - Yvan Arsenault
Siège #5 - Adrien Quirion
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Breton. Lucie Lortitch, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière est présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00 par monsieur le maire de la municipalité de Nantes. Lucie Lortitch, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Constatations de la régularité de l'avis de convocation

La directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions de la Loi.

19-10-235

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Achat tracteur Kubota 4060 HSTCC 42.OHP HST 4WD CAB

4 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yvan Arsenault, appuyée par monsieur Yvan Boucher et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers.

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Achat tracteur Kubota 4060 HSTCC 42.OHP HST 4WD CAB

19-10-236

Considérant que la Municipalité a décidé de faire l'acquisition d'une machinerie pour nettoyer les trottoirs durant la période hivernale;



N° de résolution
ou annotation

Considérant que conformément à son règlement numéro 437-18 sur la gestion contractuelle, la Municipalité a prévu des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats, conformément à l'article 938.12 CM;

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de prix pour l'achat d'un tracteur Kubota numéro 4060 avec équipements ;

Par ces motifs et sur la proposition de Monsieur Yvan Arsenault, appuyée par Monsieur Bruneau Hébert, il est résolu de procéder à l'achat du tracteur Kubota numéro 4060 CHSTCC 42.OHP HST 4WD CAB avec équipements du Garage Oscar Brochu inc. pour la somme de **66 283,09 \$ taxes incluses**. La soumission déposée fait partie intégrante de la résolution comme si elle était ici au long reproduite. Ce montant est payé comptant et il est prévu à même le surplus pour couvrir la facture à recevoir, pour les fins auxquelles la dépense est projetée. Le Conseil autorise le maire et la direction générale adjointe à signer les documents nécessaires pour conclure l'acquisition de ce tracteur et pour y donne plein effet.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Jacques Breton,
Maire

Lucie Lortich,
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière

Je, **Jacques Breton**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Jacques Breton,
Maire